

La Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire recrute

UN·E AGENT·E DE MAINTENANCE DES ESPACES NATURELS SERVICE ESPACES PUBLICS - CDD DE 1AN

Dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

JANVIER 2023

Ville nature, active et solidaire, Saint-Sébastien sur Loire se situe dans un environnement idéal pour tous les amoureux de la nature : bordée par la Loire, voisine immédiate de Nantes et dotée de nombreux espaces naturels (îles, bois...). La Ville est également proche de la côte Atlantique et du vignoble nantais.

Elle se distingue par un dynamisme économique remarquable grâce à ses commerces de proximité, ses zones d'activités et ses centres commerciaux. Elle profite aussi d'un tissu associatif très dynamique et d'infrastructures nombreuses (salles de spectacle, cinéma, piscine, médiathèque, école de musique...).

Aujourd'hui, la Ville poursuit son développement pour compléter ses équipes (550 agents) et recherche un·e agent·e de maintenance des espaces naturels.

FONCTIONS ATTACHÉES AU POSTE

Sous l'autorité du responsable du secteur « espaces naturels », vous serez chargé·e d'assurer des missions de maintenance des espaces naturels de la Ville.

MISSIONS DÉTAILLÉES

Vous serez chargé·e de :

- Entretien des espaces naturels de la Ville dans le cadre d'une gestion différenciée et raisonnée des espaces
- Vérifier, installer et entretenir le matériel de maintenance du secteur
- Contribuer à la bonne gestion de l'éco-pâturage
- Venir en appui du secteur terrains sportifs (foot, rugby, plateaux) et leurs abords
- Assurer le vidage des corbeilles de déchets et le nettoyage des sanitaires présents sur les sites

QUALITÉS ATTENDUES

- Formation « aménagements paysagers » souhaitée
- Expérience significative sur un poste similaire appréciée
- Connaissances des techniques d'entretien espaces naturels
- Connaissances des normes liées au secteur d'activité (règles d'hygiène et de sécurité, réglementation sur l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), aires de jeux, travail en sécurité, signalisation de chantiers ...)
- Connaissances des grands principes de gestion différenciée des espaces et savoir les appliquer
- Connaissances et appréhension du travail en site occupé
- Connaissances des matériels thermiques d'entretien des espaces verts
- Sensibilisation à la préservation de l'environnement par l'application de bonnes pratiques

- Permis B obligatoire, C ou EB appréciés
- Habilitation électrique (BS/BE Manœuvres) souhaitée
- CACES ou Autorisation de conduite catégorie 1 souhaité
- Certiphyto souhaité
- Esprit d'équipe, diplomatie et qualités relationnelles
- Autonomie, rigueur, prise d'initiatives, sens de l'organisation et du travail bien fait
- Respect des horaires et des consignes

AVANTAGES LIÉS AU POSTE ET/OU AVANTAGES COLLECTIFS AU TRAVAIL

Votre rémunération sera fixée sur la base de la grille indiciaire en référence aux cadres d'emplois des adjoints techniques territoriaux, et sera déterminée en tenant compte de votre niveau de qualification et de votre expérience professionnelle.

Cycle de travail avec RTT

Participation mutuelle et prévoyance

Comité des Œuvres Sociales

Plan de mobilité : prise en charge transports collectifs à 50 % + mesures Nantes Métropole

CONDITIONS D'EXERCICE

- Port des EPI (Equipements de Protection Individuelle) adaptés au poste occupé
- Horaires (adaptation en fonction de certains travaux spécifiques) :
 - Du 15 septembre au 28 février 7h45 / 15h45 (lundi) autres jours 7h45 / 15h30
 - Du 1er mars au 14 juin 6h45 / 14h45 (lundi) autres jours 6h45 / 14h30
 - Du 15 juin au 14 août 6h / 14h (lundi) autres jours 6h / 13h45
 - Du 15 août au 14 septembre 6h45 / 14h45 (lundi) autres jours 6h45 / 14h30
- Lieu d'embauche : stade René Massé
- Travail en extérieur

DATE DE PRISE DE FONCTIONS

1er avril 2023

CONTACT

Frédéric BROSSEAU – Responsable du secteur « Espaces Sportifs et Grands Espaces »

tel: 06.76.73.29.10.

Les lettres de motivation accompagnées du Curriculum Vitae sont à adresser à Monsieur le Maire, par mail, Direction des Ressources Humaines (recrutement@saintsebastien.fr), pour le 18 février 2023 dernier délai.